



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2026

Département : MOSELLE

Poste : Coordonnateur de dispositif relais **F/H**

Nombre de postes : 1

Référence: 057-ENS-006

Lieu d'exercice :

0573268T- Collège Robert Schuman- Rue Robert Schuman 57460 Behren-lès-Forbach

Effectif de l'école : 390 – **Nombre de classes :** 20

Projet d'école :

Les dispositifs relais accueillent temporairement des élèves en voie de déscolarisation et de désocialisation. Ceux-ci ont bénéficié, au préalable, de toutes les mesures d'accompagnement prévues au sein des collèges. L'objectif des dispositifs relais est de :

- prévenir le décrochage scolaire
- réinsérer les jeunes dans un parcours de droit commun
- favoriser la maîtrise du socle commun ainsi que l'appropriation des règles de la vie sociale et scolaire.

Missions:

- Etablir, avec l'équipe pédagogique du collège d'origine de chaque élève, le projet de parcours individualisé ;
- Gérer et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de chacun des élèves (en incluant un programme personnalisé de type programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)) ;
- Mettre en œuvre une pédagogie de projet ou une pédagogie innovante, explicite permettant à l'élève de renouer avec les apprentissages et de faire sens;
- Sur la base d'un bilan individualisé des acquis scolaires et des compétences de l'élève, eu égard aux exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, rédiger un projet pédagogique personnalisé répondant aux besoins identifiés des élèves,
- Organiser les emplois du temps de chacun avec souplesse en favorisant une logique de parcours visant une augmentation progressive du temps dans l'établissement d'origine de l'élève ;
- Planifier et mettre en œuvre des projets de groupe permettant de développer les compétences sociales et civiques, l'autonomie de l'élève et son sens de l'initiative ;
- Développer des partenariats (associations, établissements divers, entreprises...) permettant d'enrichir et de donner du sens aux situations d'apprentissage et aux projets proposés ;
- Contribuer à l'évolution du dispositif en fonction des besoins départementaux ;
- Exercer une mission de personne ressource auprès des équipes enseignantes du collège d'origine des élèves, celle-ci peut se faire par la mise en place de différentes modalités dont le co-enseignement ;
- Exercer une mission de personne ressource auprès des établissements scolaires du second degré dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire ou de la poly-exclusion ;
- Communiquer en direction des collèges et des familles sur le rôle et le fonctionnement du dispositif relais ;
- Etablir un rapport d'activités annuel et un suivi de cohortes des élèves ayant été admis en dispositif.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Bonne connaissance du système éducatif et plus spécifiquement du fonctionnement du second degré ;
- Connaissance des publics adolescents en difficulté et volonté de s'engager auprès d'eux ;
- Qualités relationnelles permettant d'instaurer des repères, un cadre structurant ;
- Capacité à engager et à maintenir un dialogue constructif avec les représentants légaux, les élèves ainsi qu'avec les différents partenaires ;
- Connaissance des exigences scolaires fondamentales recouvrant un champ allant de l'école élémentaire au collège ;
- Connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (centres d'information et d'orientation (CIO), mission locale, etc.) et des institutions de formation de droit commun ;
- Capacité à concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de décrochage, à mener des actions pédagogiques différencierées et à élaborer des parcours de remédiation individualisés ;
- Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe élargie et à travailler avec des personnels ayant une culture professionnelle différente tout en sachant conserver la sienne ;
- Capacité à engager une démarche de développement professionnel visant à monter en compétences dans les domaines pédagogiques et didactiques ;
- Capacité à rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué ;

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Sans certification particulière

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : mouvement-moselle@ac-nancy-metz.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.dsden57-ien-adaptation@ac-nancy-metz.fr

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.
2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.